

Politique de conformité à la protection des renseignements personnels - Loi 25

TABLE DES MATIÈRES

1. Engagement du Groupe Mayrand envers la protection des renseignements personnels....	3
2. Qu’entend-on par ‘renseignements personnels’?.....	3
3. Responsable de la protection des renseignements personnels (RPP).....	3
4. Consentement	3
5. Comment procédons-nous à la collecte et traitement des renseignements personnels? ...	4
6. Accès à vos renseignements personnels	4
7. Incident et communication à la Commission d’accès à l’information (« CAI »).....	5
8. Exactitude des renseignements personnels	5
9. Décision automatisée	5
10. Durée de conservation.....	5
11. Utilisation de témoins de connexion et technologies de suivi	5
12. Information des personnes concernées par la collecte technologique	5
13. Cessation de diffusion de renseignements personnels.....	5
14. À qui et comment divulguons-nous vos renseignements personnels?	6

1. Engagement du Groupe Mayrand envers la protection des renseignements personnels

La présente politique relative à la protection des renseignements personnels (« Politique ») s'applique à Alimplus inc. et Groupe Mayrand Alimentation inc. (« Groupe Mayrand »), ainsi qu'à ses divisions et filiales conformément à la Loi 25 (« Loi ») de la province du Québec.

Le Groupe Mayrand s'engage à respecter et protéger la vie privée des utilisateurs de son site web, de ses clients, fournisseurs, employés et des autres personnes qui interagissent avec la Société.

Nous avons pris, et continuerons à prendre, des mesures de protection des renseignements personnels que nous détenons. La présente Politique donne des détails concernant :

- les raisons pour lesquelles nous recueillons des renseignements personnels;
- ce que nous faisons avec ces renseignements;
- les mesures que nous prenons pour assurer que l'accès à ces renseignements est protégé;
- la personne avec qui communiquer si vous avez des questions ou des inquiétudes sur ses politiques ou sur ses pratiques.

Nous nous réservons le droit de modifier la Politique à tout moment; toutefois, les changements ou les ajouts apportés à la section concernant les motifs pour lesquels nous utilisons des renseignements personnels ne s'appliqueront à vous que si vous y consentez (voir section 4 Consentement). Nous vous informerons que des changements ont été apportés en indiquant, dans la partie supérieure de la Politique, la date de sa dernière mise à jour. Nous vous invitons à parcourir la Politique pour bien comprendre de quelle façon les renseignements que vous nous fournissez seront utilisés ou communiqués.

Mineurs : Tous les renseignements personnels concernant un mineur de moins de 14 ans sont recueillis seulement après l'obtention du consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur, sauf lorsque cette collecte sera au bénéfice du mineur.

2. Qu'entend-on par 'renseignements personnels'?

Un renseignement personnel est défini comme toute information permettant d'identifier une personne physique. Ces renseignements sont de nature confidentielle et sauf exception, et ne peuvent être communiqués sans le consentement de la personne concernée.

3. Responsable de la protection des renseignements personnels (RPP)

Le Groupe Mayrand a désigné une personne responsable de la protection des renseignements personnels (« RPP »). Pour toute question en lien avec cette politique ou encore pour signaler un événement, un courriel peut être envoyé à l'adresse courriel suivante : renseignementspersonnels@mayrand.ca.

4. Consentement

Les processus du Groupe Mayrand entourant le consentement sont :

- obtenir un consentement valide distinct pour chaque fin spécifique en termes simples et clairs;
- d'informer une personne lorsqu'elle fait l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé;
- d'informer une personne avant de recourir à une technologie permettant de l'identifier, de la localiser ou d'effectuer son profilage et des moyens offerts pour activer ces fonctions.

5. Comment procédons-nous à la collecte et traitement des renseignements personnels?

Les renseignements personnels sont collectés comme suit :

- directement des personnes concernées;
- par le biais de nos prestataires de services;
- par le biais de témoins de connexion (« cookies »);
- par le biais de technologies de suivi.

Seuls les renseignements personnels nécessaires pour fournir les produits et services aux personnes concernées sont recueillis. Les renseignements personnels suivants peuvent être collectés:

- Nom et coordonnées, ce qui peut inclure l'adresse courriel, l'adresse résidentielle et le numéro de téléphone. Pour les achats effectués en ligne, les adresses IP et, dans certains cas, les informations de la carte de paiement, y compris le numéro de carte de crédit, la date d'expiration et le code de sécurité peuvent être collectés.
- Renseignements liés à une demande de crédit, ce qui peut inclure si la société est une entreprise individuelle, le nom, adresse, numéro de téléphone, courriel, coordonnées bancaires et numéro de permis de conduire.
- Renseignements liés à l'emploi, tels que le nom, adresse, courriel et tout autre renseignement fourni dans le curriculum vitae, dans des discussions initiales avec un(e) candidat(e), lors de l'embauche et ce tout autre long de la durée de vie de l'employé dans l'entreprise.

6. Accès à vos renseignements personnels

Nos clients ont le droit d'accéder aux renseignements personnels que nous détenons sur eux. Vu l'importance que nous accordons aux renseignements personnels de chacun de nos clients, vous pouvez accéder à vos renseignements personnels mais non aux renseignements personnels de votre conjoint ou d'autres personnes. En certaines circonstances, nous pourrions donner accès aux renseignements personnels que nous conservons sur autrui, mais seulement dans la mesure où la loi le demande ou le permet (p. ex., un parent ou un tuteur pourrait, dans certains cas, être autorisé à accéder aux renseignements personnels d'un enfant ou d'une personne ayant besoin qu'on prenne des décisions pour elle, dans le cas de décès si la connaissance de ces renseignements est susceptible d'aider le demandeur dans son processus de deuil et si la personne décédée n'a pas consigné par écrit son refus d'accorder ce droit d'accès).

Nos clients:

- ont le droit de demander l'accès à leurs données à caractère personnel. Le Groupe Mayrand répondra à ces demandes dans un délai d'un mois;
- peuvent demander la rectification de données à caractère personnel inexactes ou incomplètes;
- peuvent demander la destruction de leurs données à caractère personnel dans des circonstances de risques de préjudice grave;
- peuvent demander qu'un renseignement personnel informatisé soit communiqué sous la forme d'une transcription écrite et intelligible ;
- peuvent s'opposer au traitement de leurs données à caractère personnel à certaines fins; et
- ont le droit de faire des demandes et loger des plaintes concernant la gestion des renseignements personnels.

Dans des circonstances très particulières, nous pourrions être dans l'incapacité, pour des raisons de nature juridique, notamment des communications privilégiées intervenues entre un professionnel et un client ou une poursuite judiciaire en instance, de vous fournir des renseignements personnels et des renseignements personnels sur la santé. Dans chacun des cas, nous vous fournirons par écrit les motifs pour lesquels votre demande d'accès a été refusée.

7. Incident et communication à la Commission d'accès à l'information (« CAI »)

La CAI est informée d'un incident dans les cas suivants :

- Tout incident présentant un risque de préjudice grave (aussi communiqué aux personnes concernées); et
- Lors d'une vérification ou confirmation d'identité faite au moyen de caractéristiques ou de mesures biométriques.

8. Exactitude des renseignements personnels

L'organisation s'engage à maintenir la précision et la mise à jour des renseignements personnels des personnes concernées. L'adresse suivante peut être contactée pour demander un changement de renseignement personnel: renseignementspersonnels@mayrand.ca.

9. Décision automatisée

Lorsque des décisions sont prises uniquement par des processus automatisés basés sur des données personnelles, l'entreprise s'engage à informer les personnes concernées du recours à cette automatisation. Les personnes concernées ont le droit de contester ces décisions et de demander une intervention humaine si nécessaire.

10. Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées pendant la période nécessaire à l'accomplissement des objectifs pour lesquels elles ont été collectées. La durée de conservation peut varier selon le type de données et les besoins du Groupe Mayrand.

11. Utilisation de témoins de connexion et technologies de suivi

Des témoins de connexion (*cookies*) sont utilisés pour recueillir des informations lors de la visite des personnes concernées sur notre site.

12. Information des personnes concernées par la collecte technologique

Lorsque des renseignements personnels sont collectés par des moyens technologiques, les personnes concernées sont informées au moyen d'avis ou de fenêtres contextuelles (*pop-ups*) sur le site web de l'organisation.

13. Cessation de diffusion de renseignements personnels

La personne concernée par un renseignement personnel peut exiger que le Groupe Mayrand cesse la diffusion de ce renseignement ou que ce dernier soit désindexé. Ceci est le cas lorsque :

- la diffusion de ce renseignement contrevient à la loi ou à une ordonnance judiciaire;
- la diffusion de ce renseignement peut causer un préjudice grave relatif au droit au respect de la réputation de la personne concernée ou de sa vie privée (préjudice est manifestement supérieur à

l'intérêt du public de connaître ce renseignement ou à l'intérêt de toute personne de s'exprimer librement); et

- la cessation de la diffusion, la réindexation ou la désindexation demandée n'excède pas ce qui est nécessaire pour éviter la perpétuation du préjudice

14. À qui et comment divulguons-nous vos renseignements personnels?

Les renseignements personnels retenus sur vous pourraient avoir besoin d'être communiqués à des tierce parties au cours de nos activités. Toute tierce partie à laquelle les renseignements personnels sont communiqués doit respecter les conditions suivantes dans le cadre d'une entente préalable :

- Accès restreint : Les renseignements personnels ne peuvent être consultés que par des individus qui en ont besoin pour exercer leurs fonctions et qui ont signé un accord de confidentialité.
- Utilisation conforme : Les renseignements personnels ne peuvent être utilisés que dans le but spécifié dans la présentation détaillée des activités de recherche.

Les renseignements personnels ne peuvent pas être divulgués, publiés ou diffusés d'une manière permettant d'identifier les personnes concernées. Aucun renseignement personnel recueilli auprès de personnes concernées à des tiers ne seront divulgués, sauf dans les cas suivants :

- aux entités du Groupe Mayrand;
- aux prestataires de services, qui exécutent certains services nécessaires au fonctionnement de l'entreprise dans la mesure où ils ont besoin de ces renseignements personnels pour s'acquitter de leur fonction (prestataire de service doit respecter des exigences particulières en matière de protection des renseignements personnels);
- à des tiers lorsque la loi exige ou autorise la communication de renseignements personnels.
- le Groupe Mayrand veille à ce que tout transfert de données personnelles en dehors du Québec soit conforme aux exigences de la Loi 25.